ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

25 JUIN 2021

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BORDEAUX

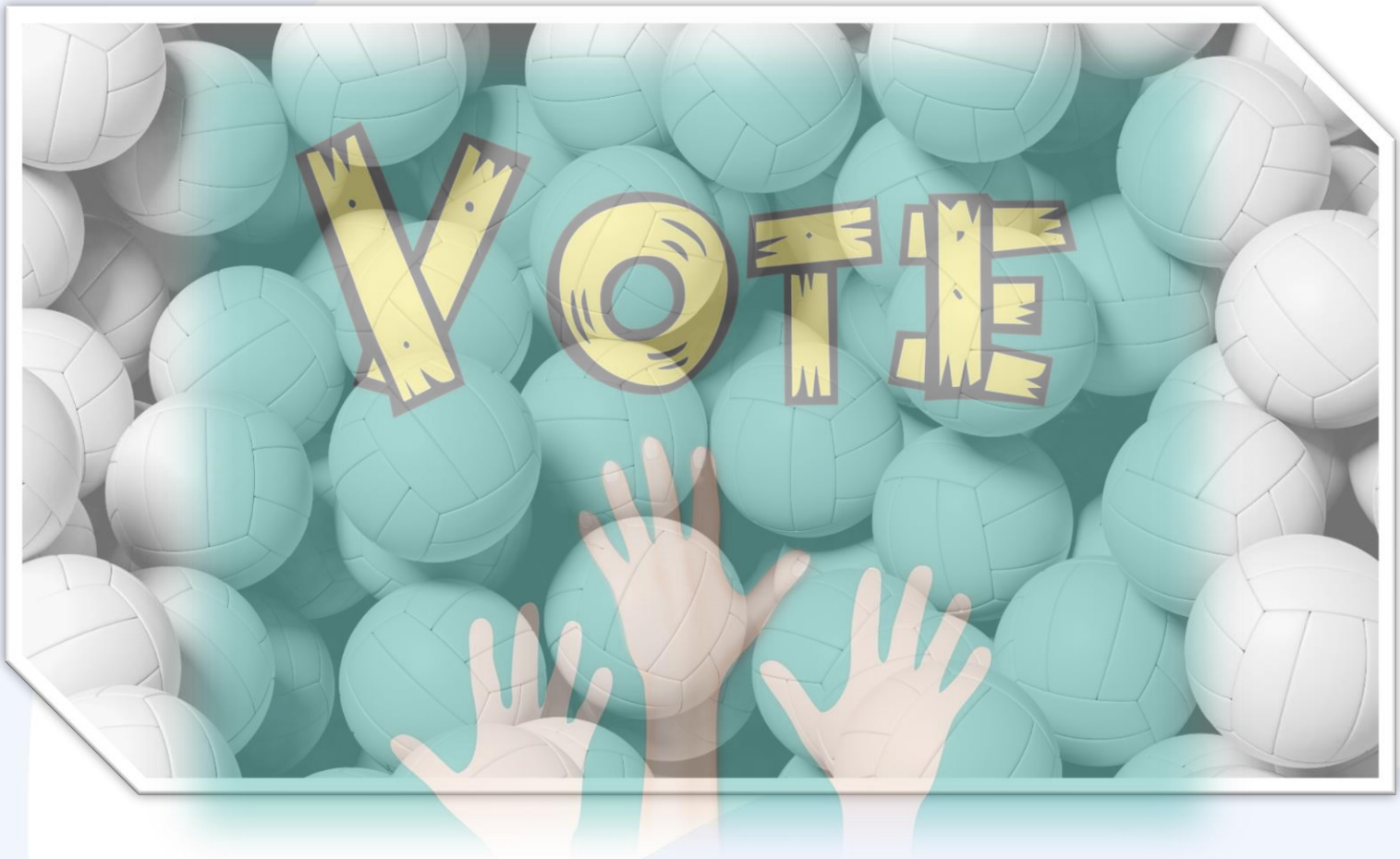

Maison Départementale des Sports
153 rue David Johnston
33000 BORDEAUX
T. +33 (0)5 56 52 83 12
contact@volley-gironde.fr

www.volley-gironde.fr

FFvolley
Comité Gironde

PRÉAMBULE

Début de l'AG à 19h00

Ouverture de la salle à 18h pour les vérifications d'usage

(Vérification comptable des clubs et vérification des représentants des clubs).

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES CLUBS DE GIRONDE

LE REPRÉSENTANT DU CLUB DOIT ÊTRE LICENCIÉ DANS LE CLUB.

ORDRE DU JOUR :

Discours du Président du CDVB33,

Approbation du PV de l'AGE 2020

Approbation des tarifs 2021/2022

Proposition de relance de la pratique au niveau départemental

CANDIDATURE AUX COMMISSIONS VACANTES & BESOIN DE BENEVOLES :

Secrétariat général :	poste vacant
Commission Jeunes :	besoin de renfort de bénévoles
Commission Compet'Lib :	besoin de renfort
Commission Senior :	besoin de renfort
Beach :	commission vacante
Communication :	commission vacante
Médical :	commission vacante

(En gras les postes urgent)

SOMMAIRE :

Nombre de voix	P1
Compte-rendu du PV AG 2020	P2
Rapport Moral	P5
État général des licences	P6
Tarifs	P7
Comptes-rendus des commissions	P8
Mes notes	P15

ANNEXES (ENVOI EN PIECES JOINTES)

Compte-rendu financier 2020

Prévisionnel 2021

Documents fédéraux

Maison Départementale des Sports
153 rue David Johnston
33000 BORDEAUX
T. +33 (0)5 56 52 83 12
www.volley-gironde.fr
contact@volley-gironde.fr

FFvolley
Comité Gironde

Rappel des statuts :

- Art. 6.1.1 : seuls les représentants des GSA et GDS régulièrement affiliés à la FFVB, à la LRVB et au CDVB dont ils dépendent, peuvent disposer du droit de vote et prendre part aux délibérations

- Art. 6.2 : Le nombre de voix dont dispose chaque GSA du CDVB est déterminé selon le barème fédéral en vigueur, le jour de l'Assemblée Générale Départementale, qui s'applique aux seules licences FFVB

- ART. 6.4.1 : La moitié des GSA regroupant au moins la moitié du nombre des voix dont pourrait disposer l'Assemblée Générale doit être présente ou représentée, sinon une nouvelle AG sera organisée ultérieurement. Les pouvoirs par procuration ne peuvent représenter plus de 50% des licenciés du CDVB. Le vote par correspondance n'est pas admis.

Maison Départementale des Sports
153 rue David Johnston
33000 BORDEAUX
T. +33 (0)5 56 52 83 12
www.volley-gironde.fr
contact@volley-gironde.fr

FFvolley
Comité Gironde

NOMBRE DE VOIX

FFvolley

Nombre de voix par club - Saison 2020/2021
14/06/2021 15:40:39

Gironde

Entité	LIC.20/21	BV.2020	EVE.	NON VALID	LIC Validées	Nb. Voix
0330000 CLUB LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE VOLLEY-BA	4				4	1
0330008 AS MARTIGNAS	2				2	1
0330009 LA COCARDE	16			2	14	2
0330011 VOLLEY LOISIR GIRONDE	3		1	1	1	
0330014 J.S.A. BORDEAUX	136				136	8
0330015 BLAYE VOLLEY-BALL	3				3	1
0330022 ENTENTE SPORTIVE DE BRUGES	52			2	50	4
0330023 AS. V.B. NORD BASSIN	19			19		
0330025 UNION SALLES MIOS VOLLEY-BALL	67	6		3	64	4
0330026 PATRONAGE LAIQUE DE GRADIGNAN	5			1	4	1
0330027 AVIA CLUB VOLLEY-BALL	2			2		
0330028 BORDEAUX MAYOTTE 101	6				6	1
0330029 UGS BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY						
0330031 AS LACANAU SECTION VB	9				9	1
0330033 BORDEAUX BEACH CHILLERS	117	70	8	21	88	5
0334980 UNION SPORTIVE TALENCAISE	219	25	3	8	208	10
0335197 SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	170	1	3		167	9
0336361 AV GARDE J D ARC CAUDERAN	148		8		140	8
0336786 AS ST MEDARD EN JALLES	41			1	40	3
0336884 GRADIGNAN VOLLEY CLUB	32				32	3
0337145 ASSOCIATION SPORTIVE ILLACAISE VOLLEY-BALL	197	3	3		194	9
0337242 ASS SPOR AMBARESIENNE	64		44		20	2
0337990 AS PREP OLYMPIQUE DU MIDI	2			2		
0337991 VOLLEY SUD BASSIN D'ARCACHON	6				6	1
0338192 ASSOCIATION SPORTIVE LIBOURNE	2			2		
0338605 CLUB MUNICIPAL FLOIRAC	112	6			112	7
0338606 VOLLEY BALL CLUB LE HAILLAN	107				107	6
0338871 ENT. SPORTIVE BLANQUEFORTAISE	37				37	3
0338918 EYSINES VOLLEY-BALL	4				4	1
TOTAL GENERAL Nb GSA: 29	1582	111	70	64	1448	91

COMPTE-RENDU D'AG 2020

COMPTE RENDU AG ÊLECTIVE DU 11 SEPTEMBRE 2020

I. Ouverture des portes à 18h. Quorum atteint à 19h : 12 clubs en présentiel + 8 pouvoirs, soit 69% des clubs et nombre de voix.

II. Ouverture de la séance avec le mot du Président sortant Laurent Delavault. Il explique sa préférence pour une AG en "présentiel", dans le but de répondre aux questions et inquiétudes des clubs, mais aussi de permettre aux clubs d'échanger face à la situation particulière de la prochaine rentrée sportive dues à COVID et les contraintes qui seront rencontrées. Il propose après un bref point sur la sportive de la saison, de procéder au vote du nouveau bureau et de passer ensuite au vote du RA 2018 et du RM, ainsi qu'aux comptes-rendus des différentes commissions.

III. **Point sur la situation sportive** :

Saison 2019 / 2020 : arrêts des matchs mi-mars. Saison 2020 / 2021 : Au vu de la situation sanitaire en Gironde et en attente des décisions gouvernementales, il annonce qu'au jour de l'AGE, le début des championnats risque d'être retardé.

IV. **Point sur le Bureau Départemental Directeur (BDD) et membre du bureau** :

- **Sont toujours membres actifs** :

- Alain Trévisiol, président de la commission "Jeunes", aidé par Marylou Soubiès et Stéphane Bonnin,
- Allister George, Président de la commission "Arbitrage" (CDA), soutenu par 4 autres arbitres (CRA),
- Gilbert Lacoume, "Discipline" et "Intendance",
- Jean Paul Pirotte et Flavie Logeais à la sportive Loisirs et Open,

La Présidence de la sportive "senior" est assurée par Laurent Delavault, celle de la "Compet'lib" par Alain Alliot.

- **Sont démissionnaires (fin de l'olympiade 2016/2020), les membres du BDD** :

- Laurent Delavault, Président
- Bernard Audric, Trésorier
- Alain Alliot, Secrétaire Général

- **Proposition de candidature** :

- Laurent Delavault demande si dans l'assemblée il y a des candidats pour intégrer le BDD. Pas de proposition
- Absence de candidat, Laurent Delavault se propose de reprendre la Présidence. Toutefois, il proposera le poste à chaque AG durant cette nouvelle olympiade.
- Alain Alliot propose sa candidature au poste de trésorier.
- Il n'y a pas de candidat au poste de Secrétaire Général ; poste à pouvoir.
- Laurent Delavault demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à sa candidature et à celle d'Alain Alliot ; il n'y a pas opposition.
- Le vote est proposé à main levée : le BDD est élu à l'unanimité, avec 100% des voix. **Laurent Delavault est donc élu Président du CDVB33 et Alain Alliot Trésorier.**

- Pas de candidats pour les postes vacants dans les diverses commissions.

Laurent Delavault précise que le CDVB33 ne sera pas en mesure de proposer beaucoup d'actions avec un bureau restreint, lui-même et le Trésorier cumulant plusieurs postes.
Il demande aux représentants des clubs de diffuser à leurs licenciés les besoins du CDVB33 en termes de membre actif d'une commission. Toutes candidatures, même en court de saison sera la bienvenue.

➢ **Les commissions non pourvues et sans candidatures**

- Secrétaire Général, pour le BDD
- Beach
- Communication
- Affinitaire (assurée pour le moment par l'agent de développement)
- Médicale

V. Votes du rapport d'activité 2018 et du rapport moral.

Pas de d'abstention pas de contre. Votes pour à l'unanimité, par 100% des voix

VI. Point sur les tarifs :

Il n'y aura **pas d'augmentation de tarifs** pour la saison 2020/2021. Le CDVB33 annonce qu'il **ne facturera pas la part Comité sur les ré-affiliations**.

VII. Point sur la trésorerie :

Bilan clos au 31/12/2019, hors période COVID, trésorerie stable malgré la baisse des subventions. Un nombre record de licenciés pour la saison 2019/2020 permet de remplir 60% du budget. Avec la situation COVID, le maintien du nombre de licenciés ne peut pas être garanti pour 2020/2021. **S'il y a une baisse importante de pratiquants pour la saison à venir cela entraînera une baisse immédiate des recettes du Comité.**

La vigilance est pointée sur le prévisionnel 2020. Il devra être ajusté d'ici fin décembre 2020, pour les raisons citées ci-dessus. Au jour de l'Assemblée Générale, il présente un résultat exceptionnellement positif pour les raisons suivantes :

- À partir d'avril 2020 jusqu' à juillet 2020, activité partielle du personnel
- Exonérations de charges salariales
- Pas de dépenses pour les sélections départementales
  - M11 : Tournoi International d'Hyères
  - M12 et M13 : stage en internat + interzones + mini-volleyades

La trésorerie ne sera pas en difficulté pour 2020, si le taux de licenciés reste stable. Toutefois, pour 2021, au vu des **baisses significatives des subventions**, dont l'emploi de la salariée administrative, qui **ne perçoit plus aucune aide à l'emploi**, toutes les dépenses à venir seront à réfléchir quant à leur utilité. Au terme de la présentation du bilan financier, du budget prévisionnel et des réponses apportées aux questions, **le bilan financier a reçu l'approbation des clubs à l'unanimité, soit 100% des voix.**

VIII. Point sur les différentes commissions :

1. Les sportives

a. **"Jeunes"** : au vu de la situation COVID, le championnat a été prématurément interrompu. Il n'y a pas eu de champions de Gironde pour la saison 2019/2020. **A noter une baisse des équipes féminines. Les équipes masculines se stabilisent**. La reprise du **championnat pour la saison 2020/2021 sera programmée début novembre, après les vacances de la Toussaint**. La commission "Jeunes" demande du renfort pour la gestion sportive et la préparation des championnats pour 1 à 2 catégories. Se mettre en relation avec Alain Révision. **Les questions liées au championnat jeunes seront abordées lors de la réunion du 5 octobre**.

b. **"Seniors"** : idem que les "Jeunes". Toutefois, l'accès au championnat régional a été maintenu. Clubs retenus pour la montée : US Talence, AS St Médard et AGJA, pour le masculin, US Talence et Le Haillan, pour le féminin. US Talence s'est désisté pour l'équipe

masculine. Il n'y aura pas de réunion "sportive seniors". **Les engagements devront être transmis au CDVB33 au plus tard le 30 septembre 2020.Diffusion des calendriers courant octobre. Reprise après la Toussaint**.

c. **"Loisirs, Coupes Départementales, Open"** : Idem les 2 sportives ci-dessus. Reprise après la Toussaint. La sportive Compet'lib demande du renfort, notamment pour l'Open. A noter que la reprise se fera dans des conditions particulières, avec un protocole sanitaire, qui imputera forcément le budget des clubs, quant à l'achat des divers produits et accessoires nécessaires. Francis Patrouilleau, expert-comptable intervenant auprès du Comité, informe qu'une aide financière à hauteur de 60%, peut être accordée à parti de 1500€ d'achat. Il propose de mutualiser les achats via le Comité et de chiffrer les besoins. Le Comité les refacturera aux clubs au prorata de leurs besoins et sans marge bénéficiaire.

Concernant les contraintes de la pratique, se référer jusqu'à la reprise des championnats aux protocoles fédéral, régional et communal. Chaque club est libre d'établir ses règles, en se référant aux protocoles en vigueur sur le territoire girondin et ce que la fédération autorise, afin de pratiquer le volley ball avec le moins de risque possible de contamination.

2. "Arbitres" : formations 2019/2020 interrompues, cause COVID. Elle sera finalisée d'ici fin décembre et enchaînera avec la formation marqueurs et arbitres 2020/2021 sur format papier et électronique. Le besoin d'arbitres est croissant car le CDA conjointement avec le CRA, doivent désigner en plus des matchs départementaux, les arbitres des matchs régionaux disputés en Gironde. Objectif : former 5 arbitres et 10 marqueurs par saison pour ne plus être en "flux tendu".

3. **Affinitaire et Développemen**t : maintien des actions scolaires et de l'accès à la pratique au grand public, dans la mesure où la situation sanitaire le permettra. Continuité du soutien à la certification des jeunes arbitres UNSS. Fin de la mise à disposition de l'agent de développement auprès de l'équipe Elite féminine BMV. Maintien des plateaux pré-volley. Programmation d'un plateau par mois dès début novembre.

4. Formation du jeune joueur : stages d'avril annulé, cause COVID. Pas de tournoi international de Hyères pour les M11, pas d'interzones, ni de mini-volleyades pour les M12 / M13.Les stages des sélections départementales, **au jour de l'assemblée sont programmés pour les M12 / M13. Les dates seront diffusées rapidement et rappelées lors de la réunion « Jeunes » du 5 octobre 2020.**

Concernant les M11, le CDVB33 se donne le droit de déterminer le maintien du tournoi d'Hyères, en réponse à la pertinente question du club de St Médard (rapport à son coup et sa plus-value pour les clubs) : cette compétition n'est pas fédérale et n'a pas vocation à la détection. Pour la plus-value des clubs, il existe la coupe de France M11.Les stages M11, auront pour vocation de préparer les jeunes joueurs à atteindre les formations M12 / M13 pour les qualifications aux mini –volleyades.

De nombreux cadres qui entraînent les sélections départementales ne reprennent pas leur fonction pour la saison 2020/2021. Corinne Cardassay appelle les clubs qui ont des licenciés intéressés par la formation des jeunes joueurs à proposer leur candidature dès que possible.

5. **Beach** : Coupe de France organisée à Gradignan par le Beach Chillers les 4 et 5 septembre. Très peu de bénévoles, malgré l'appel diffusé par le CDVB33 auprès des clubs. Le CDVB33 incite le club des Beach Chillers à s'investir dans la commission Beach pour développer leur pratique. Pas de précision sur les prochaines actions CAP33 et le Chelem de Gironde organisé par le CDVB33.

6. **Discipline** : Laurent Delavault informe qu'il y aura prochainement une convocation d'un joueur et du représentant de son club pour des faits non acceptables lors d'un match et justifiant d'une décision de sanction.

Clôture de l'AGE à 21h30

RAPPORT MORAL 2020

Si par habilitation, Le Comité Départemental de Gironde de Volley Ball (CDVB33) représente la Fédération Française de Volley Ball sur l'ensemble du territoire Girondin, il a pour objet principal, de promouvoir, développer et organiser la pratique du volley ball et beach volley en Gironde.

Toutes les missions qui peuvent être menées chaque saison ne pourraient se faire sans la contribution de nos partenaires tels que le Département et l'ANS, qui par les subventions financent nombres d'actions, (notamment les sélections départementales), nos deux salariées, des membres bénévoles du CDVB et l'implication de l'ensemble des clubs par leurs cotisations, rétributions sur les licences et engagements, ainsi que leur accueil pour les compétions diverses et variées.

Le bilan que nous présentons ce soir à cette assemblée des clubs sportifs de volley-ball de la Gironde a été « amputée » pour cause de pandémie COVID 19. Si aucune solution n'a pu être soumise pour la reprise des compétitions et la pratique des licenciés majeurs, Le CDVB33 a œuvré pour maintenir les emplois des salariées, grâce à la mise en place l'activité partielle.

De manière succincte, ci-après les informations à savoir :

- Cette saison nous n'avons que 1555 licenciés pour 29 clubs (dont 60 évènementielles) :
  - 774 séniors
  - 781 jeunes
- Le nombre de licences est en baisse de 52% par rapport à la saison 2019/2020 :
  - Moins 44% pour les seniors,
  - Moins 65% pour les jeunes,
- La totalité du nombre d'équipes gérées par COMPET'LIB (bénévoles du Comité de Gironde) est d'environ 77,
- Tous les matchs ont été suspendus dans toutes les catégories depuis mars 2020,
- Pas d'animation estivale,
- Pas de participation aux compétitions interdépartementales, mini-volleyades et Hyères,
- Au niveau financier, malgré les baisses des subventions accordées, le Comité arrive à gérer financièrement grasse à l'assiduité des règlements des clubs et l'aide à l'activité partielle.

Nous espérons vivement une saison 2021/2022 très active. Cependant, dans l'espoir de cette reprise dynamique, pour répondre à plus de projet et au développement sur de nouvelles pratiques, le CDVB33 manque cruellement de bénévoles pour renforcer l'équipe en place, ou combler les commissions en souffrance. Beaucoup de commissions reposent encore que sur une seule personne, en général sur un bénévole qui ne peut être présent que sur son temps libre. Nous faisons donc appel à toutes aides, de quelque nature qu'elles soient, elles seront les bienvenues. Ci-après les commissions vacantes ou à renforcer :

- **Secrétariat général** (obligatoire article 7.4 des statuts du CDVB33)
- Communication (nécessaire pour la valorisation des actions du CDVB33 et des clubs)
- **Beach Volley** (besoin d'expert pour le développement de la pratique)
- Senior (renfort)
- Jeunes (renfort)
- Compet lib' (renfort)
- Discipline

Nous terminons, en vous souhaitant une bonne AG.

FFvolley
Comité Gironde

ÉTAT GÉNÉRAL DES LICENCES

2021 2022

ESPACE CLUBS - GESTION DES LICENCES

Accès limité : Gironde

Statistiques des Licences 2020/2021

Nombre de Clubs

	Nationaux	Régionaux	Autres Clubs	TOTAL CLUBS	EVE	FFVB	Non validés
Clubs Homologués cette saison	6	6	17	29			

Répartition Assurance

	Refus Option	Option de Base	Option A	Option B
Assurance GENERALI - Garantie Accident Corporel	607	745	9	17

Nombre de Licences

	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES	EVE>Cr M.	EVE>Cr F.	EVE>Cr Tot.
Licence Compétition VOLLEY-BALL	372	579	951		2	2
Licence Compétition BEACH VOLLEY	71	40	111			
Licence COMPETLIB	124	66	190			
Licence DIRIGEANT	52	29	81			
Licence ENCADREMENT	108	34	142			
Licence VOLLEY POUR TOUS	17	15	32			
Licence PARA-VOLLEY SOURDS						
Licence PARA-VOLLEY ASSIS	4	1	5			
Licence EVENEMENTIELLE	32	39	71			
TOTAL DES LICENCES	780	803	1 583		2	2

< Retour à la page précédente

Pour comparaison, l'état des licences 2019/2020 affichait 2959 licences dont 144 licences événementielles ;
Soit un déficit de 53.7%.

TARIFS DES LICENCES 2021/2022

Le 05 mai 2021, après consultation auprès de l'expert-comptable, le Président du CDVB a proposé par mail, au trésorier et aux membres cooptés les tarifs comme suit :

Les renouvellements de licences :
Tarif unique et forfaitaire à 3€ quelle que soit la catégorie d'âge, hors Volley Pour Tous et Evènementielle qui restent gratuites.

Ré affiliations / Créations de licences / engagements :
Même tarifs que la saison 2020/2021.

Les droits et Amendes restent inchangés. Le Président et le trésorier, réitère le choix de ne pas les appliquer durant leur mandat.

Ces tarifs sont proposés afin de ne pas imputer outre mesure la trésorerie du CDVB33 et de pouvoir garantir le maintien des postes salariés.

L'approbation des tarifs proposés par le Président du CDVB33 sera délibéré lors de la visio-réunion du 14/06/2021.

LES COMPTES-RENDUS

- **SPORTIVE SENIOR** :

En raison de la pandémie Covid 19, le championnat n'a pu être organisé.

- **SPORTIVE JEUNES** :

Idem sportive senior.

- **DEVELOPPEMENT / AFFINITAIRE** :

UNSS :

Participation à la formation et certification des jeunes arbitres UNSS lors des compétitions scolaires les mercredis après-midi. Nous comptons la validation de 15 Jeunes officiels UNSS dont 10 d'entre eux ont un niveau académique.
Cette année seule une journée d'information et formation a été effectuée en septembre.
Les journées de certifications n'ont pu se faire en raison de l'annulation des compétitions sportives en UNSS pour toute l'année scolaire.

1. LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT MENEES AUPRES DU GRAND PUBLIC, TOUS PRATIQUANTS CONFONDUS

1.1. Actions menées autour du sport au féminin :

Mise à disposition de l'agent développement au club Burdis de janvier à mars 2020

1.2. Actions scolaires menées en zone d'éducation prioritaire :

QUARTIER GRAND PARC / BORDEAUX LAC
Opération Smashy : du 02 mars 2021 au mardi 29 Juin avec les cycles 2 de l'école SCHWEITZER, intervention en temps pédagogique.

Animation AS SCHWEITZER USEP : tous les mardis et vendredi du 02 mars 2021 au vendredi 02 juillet 2021.
Au-delà de l'engouement des élèves pour cette activité, l'équipe pédagogique a découvert un réel intérêt éducatif, ils ont décidé d'inscrire durablement l'activité dans leur projet pédagogique sportif et souhaitent renouveler l'action pour l'année prochaine.

La participation aux plateaux pré-volley sera proposée aux licenciés de l'as Schweitzer.

1.3. Pré volley :

Rappel : conformément aux préconisations fédérales menées par Mr Rousseau sur l'entrée et l'apprentissage de notre discipline, nous avons proposé une nouvelle organisation des plateaux pré volley, ceci afin de contribuer au mieux au développement physique, moteur, technique et acquisition des principes de jeu du jeune pratiquant.

Chaque plateau est constitué de trois terrains :
1/ ateliers
2/ jeux 1+1
3/ jeux en 2c2

Clé : le power point Pré volley sur site CDVB33 sera publié en septembre

Pour la saison prochaine les AS scolaires ayant suivi un cycle volley, seront conviées à participer aux divers plateaux proposés en pré volley.

1.4 Action scolaire menées dans le cadre de l'opération « Smashy » :

AS SAINT EXUPERY Gradignan : du 08/11/2020 au 09/04/2021 le mardi et vendredi AP. Midi
AS MARTINON à Gradignan du 04/01/2021 au 06/02/2021 tous les mardis après-midi.

1.5 Action Sport santé et vieillissement : COVID

Sport santé à Pessac, l'activité a repris en septembre pour une durée 1 mois ½ en raison du Covid.
L'activité « soft volley » avec l'office des sports de Pessac reprendra tous les lundis matin à partir du 15 septembre 2021 de 8h45 à 10h.

2. ACTION EN DIRECTION DU SECTEUR FEMININ :

2.1 Mise à disposition de l'agent développement
de janvier 2020 à mars 2020 club Burdis.

2.2 actions tout public :
Animations journées JOP en partenariat avec CDOS 33 et LNAVB
Place des quinconces du 23 au 26 juin 2021.

TECHNIQUE ET FORMATION DU JEUNE JOUEUR :

Les sélections Girondines auront fortement été marquées par cette 2ème période de pandémie
Les M11 F/G : uniquement quelques M11 (2ème année) ont participés au stage de Noel avec les **M12Fet M3G.**

Les M 12F/ M13G :
Une saison particulièrement marquée par le manque de compétition que ce soit en championnat comme en sélections.
Toutefois nos jeunes joueurs auront participé à 2 stages / 4 de programmés.
Du jeudi 29 octobre 2020 au samedi 28 octobre 2020 stage en ½ pension au Creps de Talence
Du lundi 28 Décembre au Mercredi 30 Décembre 2020 stage en ½ pension au Creps.
Il est à noter la difficulté de pouvoir implanter nos stages au sein de nos clubs en raison de la crise Sanitaire. Les collectivités étant réticentes quant à la réception d'entités extérieures. Le repli sur le creps est certes appréciable en termes de conditions de travail (gymnases / restauration / le parc) mais reste très onéreux.
Nous continuerons à solliciter nos clubs pour implanter les stages des sélections dans leur structure. Toutefois, nous explorons aussi d'autres possibilités que le creps notamment avec l'université de Bordeaux.
Nous tenons à remercier l'ensemble des cadres et aides entraineurs pour leur investissement auprès de nos jeunes sélectionnés :
Mireille Clavier / Benjamin Trouillet / Matthieu Fos
Stéphanie Duhaut-Michaud /Nicolas Gomez / Bertrand Phillipe

Je remercie tout particulièrement l'ensemble des responsable Jeunes de chaque club de ces catégories d'âges, pour leur disponibilité et leur réactivité par rapport à mes diverses sollicitations concernant les détections et particulièrement celles des M12 Filles dont la journée de détection n'a pu se faire (COVID) .

LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2021/ 2022 :

Nous tenons à vous rappeler que seuls les licenciés peuvent participer aux stages de sélection. Cette année des clubs nous ont encore envoyé des jeunes non licenciés et sans certificat médical.
Nous vous rappelons que vous pouvez dès à présent licencier vos joueurs pour la saison 2021/2022.
Nous vous conseillons pour les jeunes entrant dans l'activité de procéder dans un premier temps à une licence évènementielle (gratuite pour les jeunes) dès la rentrée en attendant de voir si l'activité reprend. Cette licence permettra de pouvoir participer aux stages dès le mois d'octobre, notamment pour les M11 puisque nous allons proposer des stages de perfectionnement à cette catégorie dès les vacances de la toussaint.

Vous trouverez ci-dessous le prévisionnel des dates de stages :

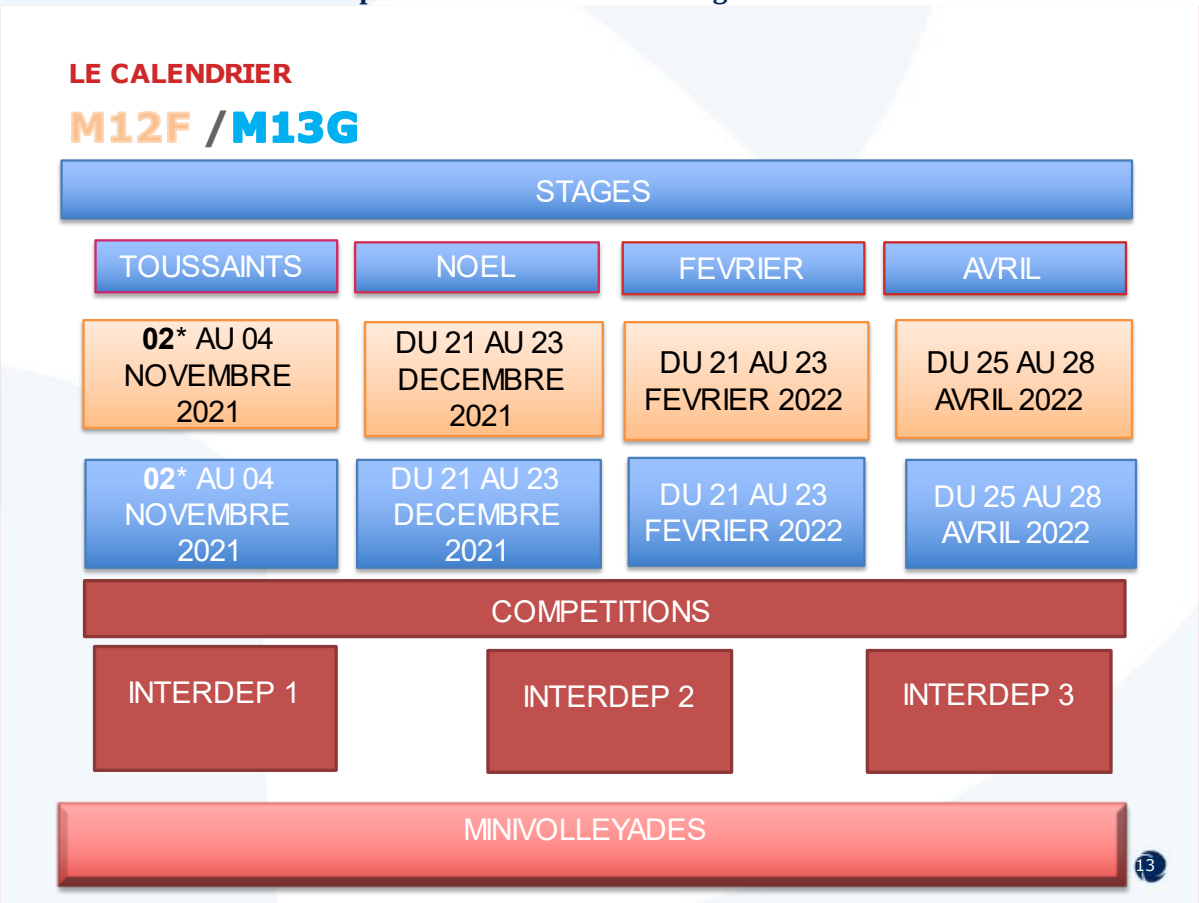

*journée de détection

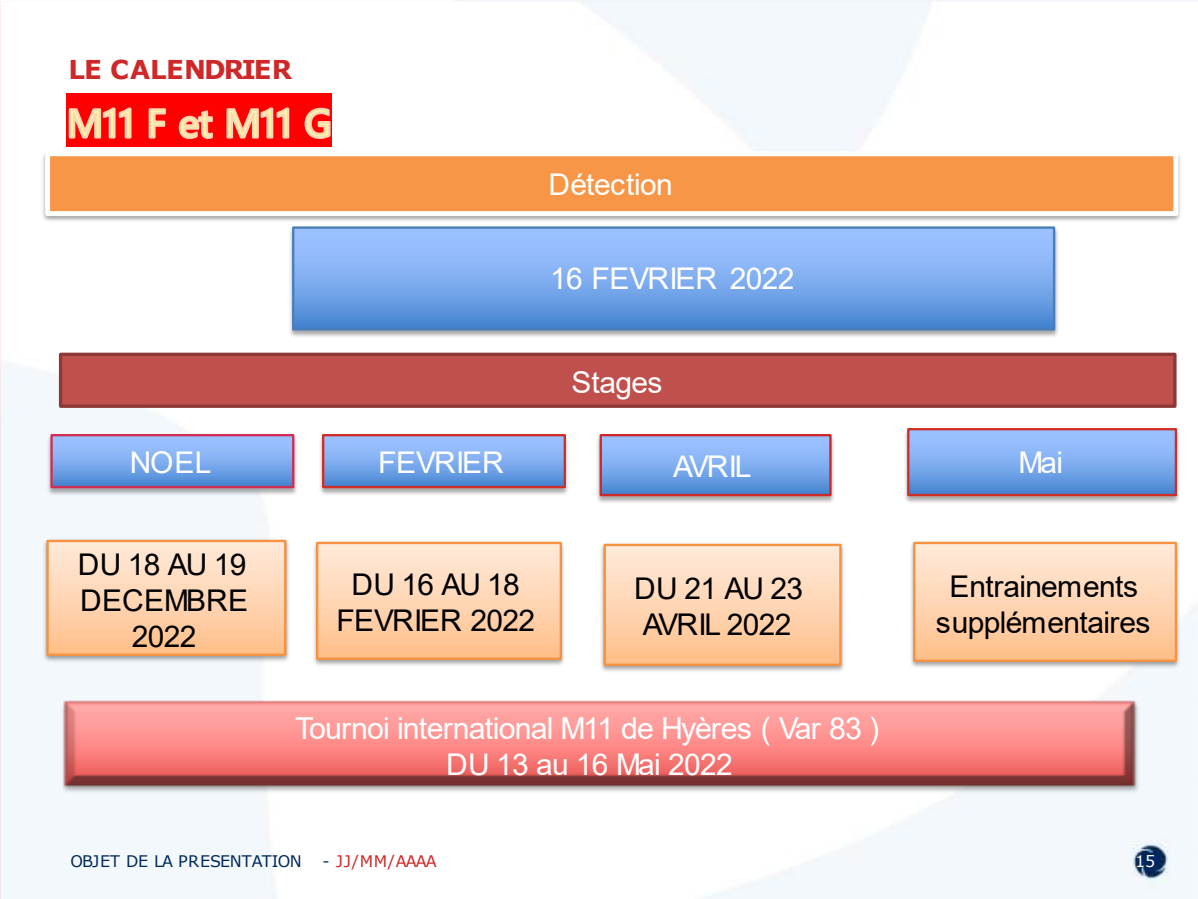

Un stage de perfectionnement en novembre : le vendredi 05 et samedi 06 novembre 2021.

La sélection se fera qu'à partir du stage de Février sur le 16 Février 2022.

ENCADREMENT :

Nous sommes à la recherche d'un entraineur adjoint sur les M13 G en doublette avec Nicolas Gomez.
Toutes personnes désirant participer à l'encadrement des stages de sélections sont les bienvenues.
Il suffit de se manifester auprès de la coordonnatrice Corinne Cardassay.
Nous vous rappelons que la participation à l'encadrement en stage de sélections est obligatoire pour valider le module 2 DRE2 accueil et formation de jeunes.
Le comité volley gironde prend en charge l'ensemble des formations entraineurs (DRE1 et DRE2) en échange d'un investissement dans l'encadrement des sélections sur 2 saisons.
N'hésitez pas à nous rejoindre, nos jeunes pousses comptent sur vous !
Vous recevrez le power point du projet éducatif et sportif 2021 / 2022 dès que nous aurons le calendrier des compétitions fédérales.

FORMATION ENTRAINEUR :

Le CDBV33 a mis en place cette année le module 2 du diplôme fédéral DRE2 « accueil et formation des jeunes joueurs ». Ce module est ouvert à toutes personnes désirant se former à l'encadrement de jeunes joueurs.
Cette formation fait partie du menu des 4 modules au choix obligatoires à la formation complète du DRE 2 (voir sur le site de la FFV FFvolley (ffvb.org) – Se former – Architecture des formations – formation régionale)). Toutefois, le module 2 est la 1ère étape pour l'encadrement d'une école de volley sans pour autant être obligé de suivre dans l'immédiat la formation complète.
Pour plus de renseignement, voir avec Corinne Cardassay, CTD.
Pour la saison 2020/2021, la formation a eu lieu en visio sur 2 soirées.

6 personnes y ont participé, licenciées dans les clubs de Talence et JSA.

- **ARBITRAGE :**

Idem sportives Jeunes et Seniors.

- **LOISIRS** :

Idem sportives Jeunes et Seniors.

- **VLG :**

Après une saison 2020/2021 de confinement, les sections de VLG ont des fourmis aux pattes et ont hâte de reprendre le chemin des salles, de se frotter de nouveau aux filets. Ayant pour objectif de reprendre la compétition au plus vite.
Les sections de VLG n'ayant pas été licenciées, seront contraintes de faire pour la saison 2021/2022 des créations de licences avec le certificat médical.
Les sections de VLG, n'ayant pas joué en entrainement et en compétition, n'ont pas demander de cotisation à leurs joueurs.

-QUESTIONS :
--- 1/ le coup de l'adhésion à VLG inchangé ??
--- 2/ Pour la saison future et l'évolution dans le championnat, la vaccination sera t'elle obligatoire ??
En conclusion les sections sont dans l'attente de la reprise du volley-ball !!!

- **BEACH :**

« Le beach à bas les masques » !

La saison Beach de cet été 2020 était partie pour être une saison complètement blanche en raison de cette période de crise Sanitaire, toutes les étapes CAP 33 TOUR furent annulées. A l'exception de 4 anecdotiques dates d'animations (Bassens / Lacanau / Grayan).

Comme une bouteille jetée à la mer, la fédération dans un souci de relancer l'activité saisit l'opportunité donner par la pratique outdoor, en lançant le championnat de France et la coupe de France de Beach.

Dès lors, il apparait évident de venir soutenir le Club des Beach Chillers sur leurs actions estivales 2020, afin de pouvoir maintenir cette activité à savoir :

1/Aide sur l'organisation du tournois de série 2 à Gradignan dans l'optique pour nous, les représentants girondins de préparer au mieux les qualifications aux championnats de France et la coupe de France des clubs.

2/ Aide à l'organisation et prise en charge des finales de coupe de France des clubs de Beach 2020.
Le Club a su relever ce titanesque défi tant sur le plan organisationnel que sur le plan sportif.
Nous félicitons, ce jeune club pour le dynamisme et la détermination de ses dirigeants et bénévoles.

Les résultats parlent d'eux-mêmes :

4ème place au championnat de France pour Emérée Maau-Boutry joueuse et présidente !
Médaille d'argent sur coupe de France Beach 2020 avec : Emérée Maau/Laurie Gastellu / Lisa Brunet / Naty Molinos.

4ème place Homme : Damien Boutry / Thomas Crusel / Nathan Patrie /Christophe Peuvrel
PS : GRAND MERCI à Mesdemoiselles Camille Martinet et Lucie De Lambert, licenciées à l'AGJA pour avoir renforcées au pied-levé, les bénévoles des Beach Chillers.

- **DISCIPLINE** :

En raison de la pandémie Covid 19, il n'y a pas eu de championnat. De fait, il n'y a pas eu de dossier discipline à gérer.

Toutefois, le dossier Bordeaux Mayotte 101 est toujours d'actualité. En effet, l'incident provoqué lors du Match Talence /Bordeaux Mayotte 101, dont insulte envers l'arbitre avait mener la commission discipline à se rassembler avec la commission Arbitre, en convoquant le représentant du club et le joueur incriminé.
Le joueur de Bordeaux Mayotte 101 a reconnu être l'auteur d'insulte envers un arbitre durant un match de championnat. La commission Discipline décide d'une légitime sanction à appliquer.

Il a été décidé au terme de la réunion du 26/10/2020, que le joueur BOINARIZKI Soifa participe à un stage d'arbitrage avec réussite à l'examen et obligation, à l'issu de celui-ci, d'arbitrer au moins cinq matchs par saison pendant deux saisons sportives. Si non respect de cette décision, alors le joueur sera suspendu pendant les huit premiers matchs de son équipe pour la saison 2020/2021, **reconductible sur la saison 2021/2022 si le championnat devait ne pas avoir lieu, pour cause sanitaire.**

Par conséquent, dans la mesure où les formations arbitres et le championnat départemental senior n'ont pu être tenus pour la saison 2020/2021**, la sanction est reconduite pour la saison 2021/2022.**

MES NOTES